

Régie du bâtiment du Québec

Séminaire INTERFACES

L'innovation dans la construction en bois au Québec

13 octobre 2023



Régie
du bâtiment

Québec 

**Régie
du bâtiment
Québec**

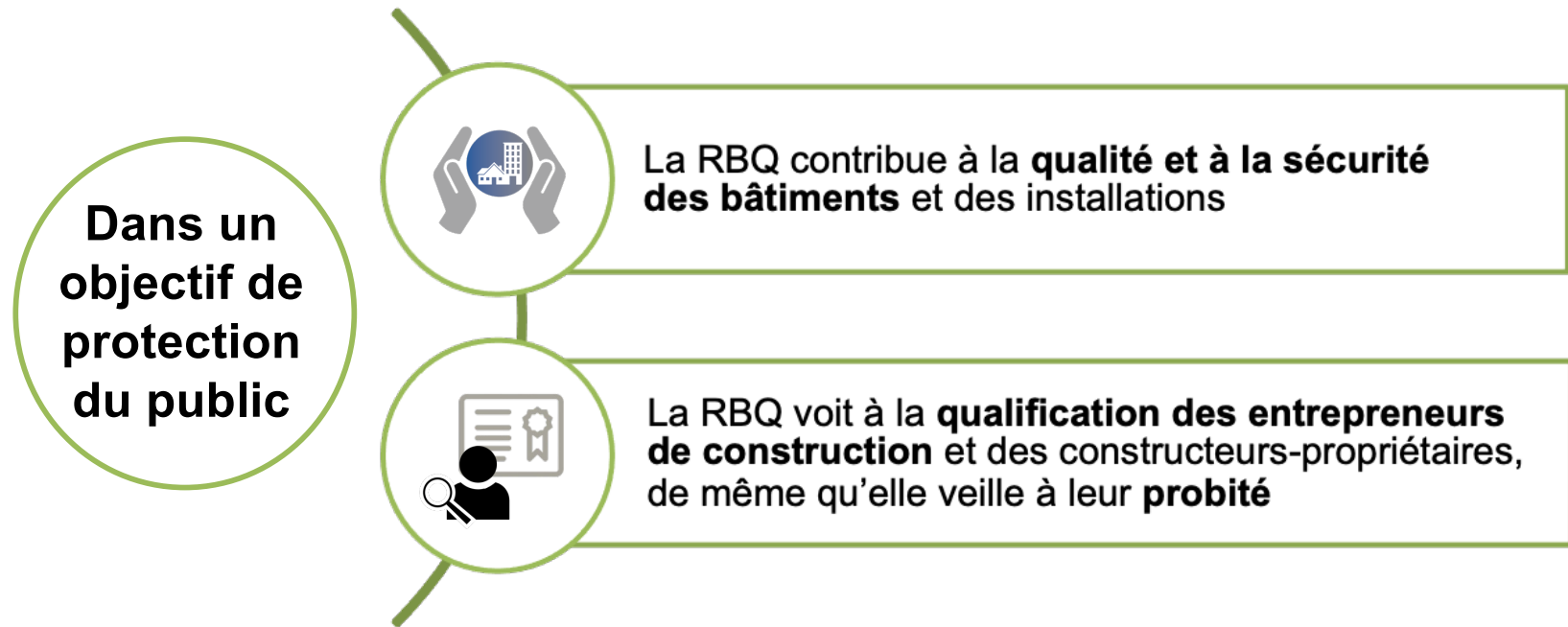
A blurred background image of a person in a dark suit and light blue shirt, appearing to be in motion. The person is positioned on the left side of the page, with their right hand raised towards their face. The background is a light, neutral color.

Mission et activités

**Régie
du bâtiment
Québec**

The logo of the Régie du bâtiment Québec, featuring the text "Régie du bâtiment Québec" in a bold, sans-serif font, followed by a square icon containing four fleur-de-lis symbols arranged in a 2x2 grid.

Mission



La RBQ réalise son mandat à travers 4 champs de compétence.



Normalisation et réglementation



Surveillance (inspection, vérification et enquête)



Qualification professionnelle



Garanties financières (plan de garantie et cautionnement de licence)

Clients et partenaires



1 858 234

visites du site Web



2 007 643

fiches consultées dans le Registre des détenteurs de licence





Normalisation et réglementation

La RBQ est responsable de 11 domaines d'intervention.



Ascenseurs et autres appareils
élevateurs



Bâtiment



Efficacité
énergétique



Électricité



Gaz



Installations
d'équipements
pétroliers



Installations
sous pression



Jeux et manèges



Lieux de
baignade



Plomberie



Remontées
mécaniques

Afin d'assurer la qualité des travaux de construction et la sécurité du public, la *Loi sur le bâtiment* prévoit l'adoption du **Code de construction**, du **Code de sécurité** et du **Règlement sur les installations sous pression**.



Normalisation et réglementation



Code de construction

Ce qui est visé	Les <u>travaux de construction</u> des bâtiments et des installations neufs ou existants	
Intervenants	Concepteurs architectes, ingénieurs, technologues	Entrepreneurs



Code de sécurité

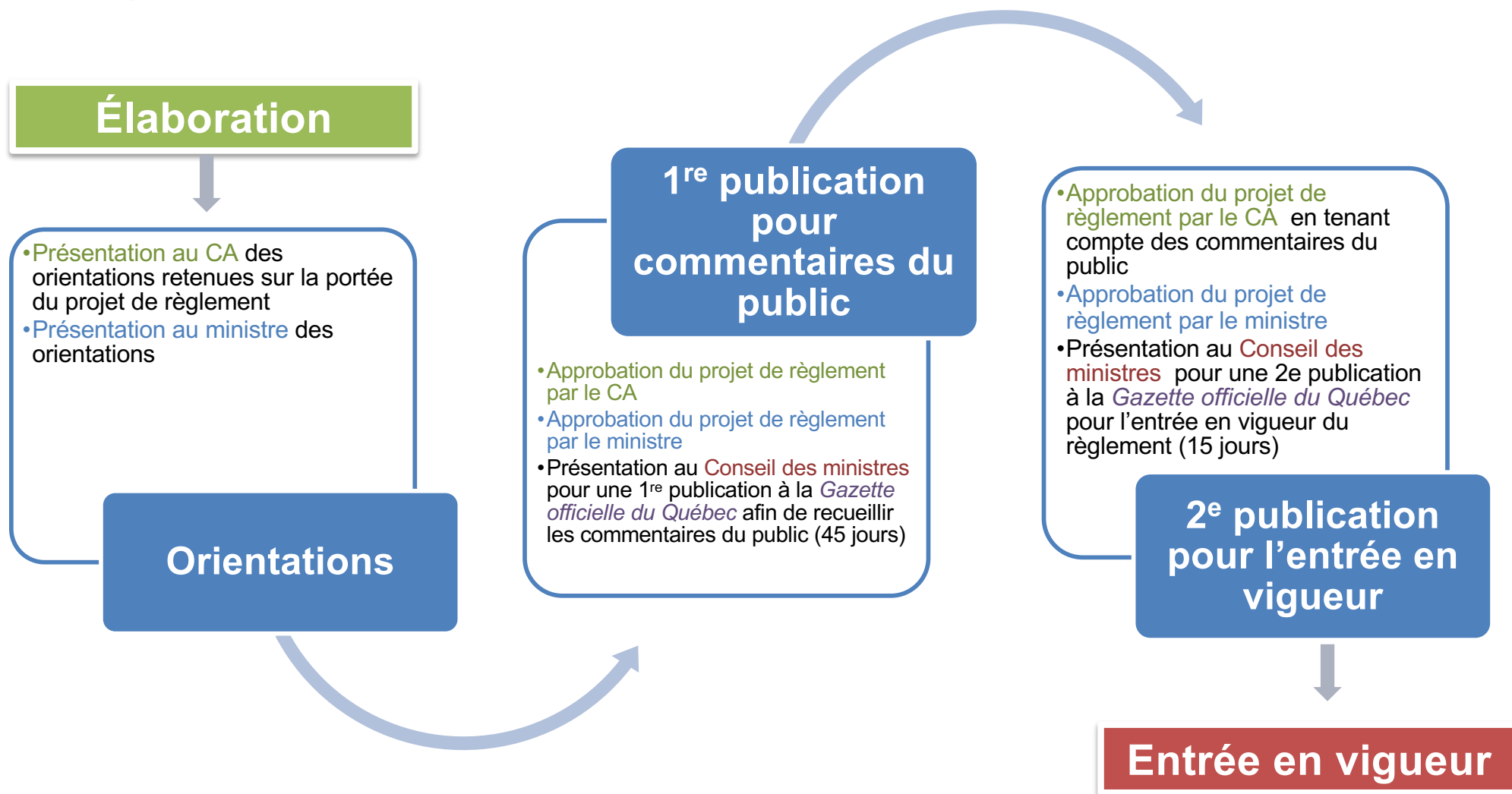
Ce qui est visé	Le <u>maintien sécuritaire</u> des bâtiments et des installations existants	
Intervenants	Propriétaires	

Pour la majorité des domaines, la RBQ se base sur les codes modèles élaborés au fédéral par le Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

La RBQ adopte, avec l'approbation du gouvernement, ces codes avec des **modifications propres aux réalités du Québec.**



Principales étapes d'un projet réglementaire





La RBQ et la construction en bois au Québec

- Les mesures équivalentes et différentes
- Les priorités gouvernementales du Québec
- Le Guide à l'intention des concepteurs et constructeurs de bâtiments en bois
- Les fiches techniques
- Les comités nationaux et le partage de l'expertise



Harmonisation des codes – entre les provinces et territoires

L'Accord de conciliation sur les codes de construction entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, **signé par le Québec en 2020**, s'inscrit dans les actions prévues dans l'**Accord de libre-échange canadien (ALEC)**.



Objectifs

- **Harmoniser le contenu des codes de construction** des provinces et territoires canadiens.
- **Accélérer leur entrée en vigueur** après les mises à jour périodiques des codes nationaux, auxquels ils réfèrent.

Harmonisation des codes – entre les provinces et territoires

La RBQ participe aux comités techniques et stratégiques

Objectifs

Favorise l'harmonisation du contenu normatif adopté par les provinces

Permet de faire valoir les enjeux du Québec

Partage d'expertise entre les membres des comités





Merci!